

Questions orales

M. Broadbent: Le ministre respecte peut-être le droit des compagnies pharmaceutiques à gagner le plus d'argent possible. Nous respectons le droit des pensionnés et de tous les autres Canadiens à pouvoir acheter des médicaments à coûts modérés. Voilà la différence.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'aimerais revenir au vice-premier ministre qui est responsable du gouvernement et lui poser la question suivante. Comment se fait-il que dans toutes ces négociations entre le Canada et les États-Unis qui impliquent un certain donnant donnant, c'est le Canada qui donne tout et les Américains qui prennent tout? Si le vice-premier ministre en convient, pourquoi n'annonce-t-il pas que le gouvernement a l'intention de retirer ce projet de loi sur les produits pharmaceutiques qui va coûter 200 millions de dollars de plus aux Canadiens?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Le vice-premier ministre n'en convient pas, monsieur.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE LIBRE-ÉCHANGE—LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT POUR PROTÉGER LES AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS ET LES EXPLOITATIONS FAMILIALES

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur et porte sur les effets prévisibles du libre-échange pour les cultivateurs et les travailleurs de l'industrie du vêtement. Hier, le professeur Yvon Proulx de l'Université Laval publiait une étude dans laquelle il concluait à la déstabilisation complète de l'économie agricole si un accord de libre-échange devait être signé avec les États-Unis. Est-ce que le ministre pourrait nous dire quelles mesures le gouvernement entend prendre pour protéger les cultivateurs québécois et en particulier les fermes familiales?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je signale au député que nous sommes effectivement au courant de cette étude. Cependant, nous ne l'avons pas encore obtenue et nous n'avons donc pas pu l'examiner. Mais nous le ferons certainement et nous serons alors en mesure de faire des observations plus précises à ce sujet. Toutefois, je peux lui assurer qu'à la suite de nos discussions avec les États-Unis nous ne signerons aucun accord qui ne sera pas avantageux pour toutes les régions du Canada, ce qui englobe notre secteur agricole, bien sûr.

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE—LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT POUR PROTÉGER LES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Comme je

l'ai indiqué dans mon préambule, en plus des cultivateurs, les travailleurs de l'industrie du vêtement manifestaient hier à Montréal. Est-ce que le ministre pourrait nous dire, peut-être qu'il a eu le temps d'examiner les études dans ce domaine, quelles mesures le gouvernement entend prendre pour protéger les travailleurs de l'industrie du vêtement qui disent qu'ils vont perdre leurs emplois si le libre-échange est conclu avec les États-Unis?

[Traduction]

L'hon. James Kelleher (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord dire que nous savons que les travailleurs de l'industrie du vêtement étaient ici hier, car je suis allé à leur rencontre et les ai priés de venir s'entretenir avec moi et discuter de leurs problèmes. Nous allons annoncer une nouvelle politique en vue de les aider. Nous n'accepterons pas la perte de 15,000 travailleurs, comme la chose s'est passée entre 1981 à 1985 par suite de mesures législatives et de politiques adoptées par le gouvernement auquel appartenait le député.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE NICARAGUA—L'AIDE AMÉRICAINE AUX CONTRAS

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Étant donné que les crédits de 100 millions de dollars que le Congrès américain vient de voter serviront surtout à acheter des fournitures militaires pour les Contras qui, nous le savons tous, cherchent à renverser le gouvernement du Nicaragua, notre gouvernement, sachant qu'il s'agit là d'une violation de l'article II de la Charte des Nations Unies, entend-il dénoncer publiquement cette décision américaine?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, le vote qui a été tenu aux États-Unis hier ne change absolument en rien la politique canadienne. La politique canadienne, nous l'avons répété, diffère de celle des États-Unis. Nous nous opposons catégoriquement à l'ingérence de qui que ce soit dans quelque pays que ce soit et, bien sûr, cela s'applique à l'aide aux *Contras* autant qu'à l'aide que l'on apporte aux *guerilleros* du Salvador.

[Traduction]

LES DISPOSITIONS DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, je remercie la ministre d'avoir réaffirmé cette position, mais j'ai posé une autre question. Est-elle pleinement consciente que cette décision viole de façon flagrante l'article II de la Charte des Nations Unies, et entend-elle déclarer publiquement que nous n'accepterons pas que les Américains fassent fi ainsi d'un organisme dont nous faisons partie et que nous désirons maintenir?